

Projet pédagogique

2019 • 2021

Petite Enfance

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS D'APT LUBERON



Multi-accueil Les Pitchouns

SOMMAIRE

1.	LA PÉRIODE D'ADAPTATION	2
2.	L'ACCUEIL - LES RETROUVAILLES	3
3.	LES TRANSMISSIONS	4
4.	LES TEMPS DU REPAS	4
5.	LE SOMMEIL.....	4
6.	JEUX, JOUETS ET ACTIVITÉS LUDIQUES	5
7.	LE JARDIN	6
8.	L'OBJET TRANSITIONNEL OU « DOUDOU »	6
9.	LA PLACE DES PARENTS	6
10.	LA PROPRETÉ / LE CHANGE	7
11.	SUIVI MEDICAL ET ACCUEIL D'UN ENFANT MALADE.....	7
12.	L'ÉQUIPE.....	8
13.	ACCUEIL DES STAGIAIRES.....	9

Le multi-accueil « Les Pitchouns » est située dans le village de Caseneuve et est géré par le service Petite Enfance de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon qui regroupe 7 structures d'accueil, un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) et un Lieu d'Accueil Enfants – Parents (LAEP). Ouvert depuis 2013, ce multi-accueil de proximité, dessert principalement les villages de Caseneuve, Viens et Saint-Martin de Castillon. Il accueille 15 enfants du lundi au vendredi avec un agrément modulé quotidien : 7h30/8h30 : 12 enfants. 8h30/17h30 : 15 enfants. 17h30/18h30 : 12 enfants Le multi-accueil offre des lieux de vie sécurisants favorisant l'épanouissement, l'autonomie et les apprentissages de chaque enfant :

- Un sas d'accueil avec vestiaire et casier nominatif partagé / écran de pointage
- Un dortoir commun
- Biberonnerie
- Salle de change / wc
- Grande pièce d'activités, espace repas, coin calme, lieu de regroupement, Salle de psychomotricité
- Espace extérieur délimité



1. LA PÉRIODE D'ADAPTATION

La période d'adaptation est une étape clé de l'accueil d'un enfant pendant laquelle il va rencontrer les personnes qui vont prendre soin de lui en l'absence de ses parents et découvrir un nouvel environnement.

L'adaptation en crèche : pour quoi faire ?

Pour que la séparation se passe mieux ! Une séparation réussie est en effet le premier pas vers un retour à la vie active serein pour chaque parent ou tout simplement pour prendre du temps pour soi ou la fratrie. L'étape d'adaptation fait l'objet de beaucoup d'attention, car elle permet à l'équipe de connaître les habitudes de vie de l'enfant, et donne de précieuses indications sur les habitudes de vie des parents avec leur enfant. En leur faisant découvrir l'établissement et les personnes qui vont s'en occuper, nous espérons ainsi créer un vrai climat de confiance avec les parents, et un parent qui amène son enfant en toute confiance à la crèche met aussi ce dernier en confiance.

Le déroulement de l'adaptation

Les modalités de la période d'adaptation sont planifiées par l'équipe en lien avec les parents : durée, feuille de renseignements et d'habitudes alimentaires, temps passé avec l'enfant...

En général, elle s'étale sur une semaine voire 2/3 jours selon les enfants.

Une adaptation trop longue risque d'entretenir les tensions et des difficultés relatives à la séparation d'un parent et de son enfant. Une adaptation trop courte peut entraver la relation de confiance que les professionnels de la crèche essaient justement d'établir avec les parents. Bien évidemment ces règles doivent rester souples : pour certaines familles il faut plus de temps, et pour d'autres les impératifs professionnels et les imprévus de dernière minute nécessitent parfois à réduire d'autant le temps de l'adaptation.

Après un entretien avec la direction pour évoquer le fonctionnement administratif, le règlement de la structure et répondre au questionnement divers des parents, l'adaptation se fait avec une personne de l'équipe dite référente (animatrice petite enfance ou auxiliaire de puériculture) et commence par la visite de la crèche : lieux de vie, de repas, de sieste, puis s'enchaîne ensuite par un dialogue sur différents points ayant pour but de familiariser l'équipe avec les habitudes de vie de l'enfant.

Par exemple :

- Le sommeil : heure de lever le matin, heures de siestes, rituel d'endormissement, doudou ou sucette...
- Les repas : allaitement maternel ou artificiel, à la demande ou non, diversification...
- L'éveil de l'enfant : reptation, marche, aime-t-il la musique, les livres, parle-t-il ?...

Par ces questions parfois anodines se créent souvent un lien entre l'équipe de la crèche et la famille qui se sent rassurée par l'intérêt que nous portons à l'enfant confié. Et même si leur intérêt pratique est évident, ces questionnaires sont des outils précieux pour intégrer en toute confiance la famille dans la structure, car l'accueil réussi d'un enfant passe forcément par celui de ses parents. La référente a pour rôle de recueillir et synthétiser les informations récoltées afin de passer en douceur le relais aux autres membres de l'équipe qui accueilleront à leur tour l'enfant, passés les premiers jours d'adaptation.

2. L'ACCUEIL - LES RETROUVAILLES

L'accueil - la séparation

C'est un moment de relais où les parents, l'enfant quand il le peut, va donner des informations pour que la journée se déroule au mieux (changement dans l'alimentation, sommeil, bobos, maladies...), anecdotes de week-end, de soirées, de vacances

Le parent peut prendre un peu de temps pour rentrer dans la crèche, venir vers nous, le moment venu, le professionnel prendra le relais.

Quoi qu'il en soit l'enfant a le droit d'exprimer son chagrin, son mécontentement par des pleurs, des cris... le professionnel est là pour aider l'enfant mais aussi le parent, si besoin, à se séparer.

Le temps d'accueil se fait de préférence le matin avant 10h afin que l'enfant ait le temps de partager un moment avec le reste du groupe avant le repas, de plus l'équipe est totalement disponible à ce moment pour échanger avec la famille et ainsi accompagner une séparation sereine. En dehors de ce temps les accueils peuvent se faire de façon exceptionnelle mais nous privilégions le bien-être de l'enfant et les arrivées au moment du repas ou de la sieste ne sont pas très faciles pour l'enfant et le reste du groupe.

Les retrouvailles quotidiennes

Tout aussi important que l'accueil, ce moment permet au professionnel, et à l'enfant, de relater le moment passé à la crèche. Tout comme le matin, le parent peut prendre un peu de temps pour rentrer et partager sur le moment ce que fait l'enfant : un jeu, une histoire...Le temps de départ ce fait de préférence soit après le repas, entre 12h30 et 13h30 soit après le goûter de 16h.

3. LES TRANSMISSIONS

Ces informations sont notées quotidiennement dans un classeur et archivées pendant toute la période de présence de l'enfant à la crèche. Elles permettent une transmission entre les équipes du matin et du soir mais aussi de relater oralement la journée de l'enfant à sa famille au moment du départ (activités, humeur, repas, sieste...).

4. LES TEMPS DU REPAS

Le repas chez les petits – moyens

Le repas des plus petits se fait en relation individuelle, il se compose d'une purée de carotte mixée + un légume mixé + une protéine mixée + compote/laitage et évolue au rythme de l'enfant. Ils s'échelonnent de 11h à 13h30. Une feuille individuelle nominative de suivi de diversification et de repas biberon est affichée au-dessus de la biberonnerie et mise à jour régulièrement par l'auxiliaire de Puériculture référente des bébés.

Le repas chez les moyens - grands

Le repas est à 11h30, un espace repas/ activité a été délimité à l'aide des barrières.

Avant de passer à table, les enfants vont se laver les mains par petit groupe. Ce moment favorise l'autonomie, du moment où l'enfant se lave les mains jusqu'à celui où il passe à table, il peut se débrouiller seul, avec ou sans ses couverts. A la fin du repas un gant mouillé est proposé à l'enfant qui peut soit se lever et aller se débarbouiller devant la glace ou nous demander de l'aide. Nous leur proposons des plateaux sur lequel l'enfant à son repas complet de l'hors d'œuvre jusqu'au dessert, sans que l'adulte n'influence quoi que ce soit. Les repas mixés et morceaux, ainsi que les goûters sont livrés par un prestataire.

Le goûter :

Il est proposé entre 15h30 et 16h, il se compose d'un laitage + fruit + gâteau/pain. Les gâteaux d'anniversaire sont les bienvenus, une liste des ingrédients autorisés est disponible auprès de la direction.

Allergie :

Pour les enfants présentant des allergies alimentaires, un Plan d'Accueil Personnalisé (PAI) est mis en place par la direction et l'infirmière en lien avec le médecin référent du service Petite Enfance.

5. LE SOMMEIL

Ce temps est nécessaire à la construction de l'enfant. Les rythmes sont respectés autant que possible, chaque enfant peut amener sa couverture / turbulette personnelle. La structure fournie aussi le linge de lit.

Tous les enfants dorment dans la même pièce, c'est pourquoi parfois, certains enfants dorment moins qu'à la maison. Nous faisons au mieux pour préserver le calme et le sommeil de chacun. Avant d'aller dormir les plus grands, 24 mois, vont se laver les dents avec leur brosse à dent.

Le sommeil chez les petits-moyens

Les plus petits dorment en lit barreaux et vers 18 mois ils passent en lit barquette.

Certains enfants peuvent être amenés à s'endormir en transat ou sur un pouf dans la salle s'ils en ressentent le besoin, l'essentiel étant de pouvoir s'endormir en toute sécurité intérieure, les situations évoluent souvent rapidement.

Un tableau des endormissements est affiché sur la porte du dortoir (prénom + heure) ce qui permet d'avoir une vision d'ensemble du dortoir pour la surveillance.

Le sommeil chez les moyens- grands

Pour ceux qui ne dorment plus le matin, le coucher se fait à 12h30 après 1 chanson rituelle signée, deux adultes les accompagnent pour l'endormissement et l'un deux reste en relais, tout le temps de sieste afin d'échelonner les réveils dans le calme et la sérénité.

Nous ne forçons pas un enfant à dormir mais nous proposons tout de même de se reposer dans le lit afin de favoriser un petit retour au calme intérieur essentiel pour passer une bonne journée.

6. JEUX, JOUETS ET ACTIVITÉS LUDIQUES

Quelques repères

A quoi le jeu ?

- A Prendre du plaisir pour recommencer et acquérir des compétences
- A Dépenser de l'énergie

Les jeux libres

Le jeu « libre » est soumis au respect des règles de vie en collectivité et l'adulte est garant du respect de ses règles. Une organisation de l'espace en deux parties permet de séparer un espace dînette /lego de l'espace lecture /motricité et ainsi laisser libre les déplacements de chacun au grè de leurs envies.

Les activités en ateliers

Différents types d'activités sont proposés. Les activités **avec un but**, fixé par l'adulte (ex : peinture des lettres en bois du panneau du potager) ou **sans finalité particulière** (ex : pâte à modeler, dessin, ardoise ...). Les activités sont organisées en fonction des saisons, du temps, de l'ambiance du groupe et surtout de la demande de l'enfant et de son développement. On ne force jamais l'enfant à participer, on respecte l'enfant qui veut observer, rêver

L'idée de ne pas forcer l'enfant s'appuie sur le concept de maturité du cerveau de l'enfant qui fait ses premières expériences et qui n'a pas encore la connaissance sensorielle de la rencontre qu'il va faire avec une matière, un son, une image Un espace d'activité a été délimité afin de faciliter le déroulement de celle-ci ainsi que l'après activité (nettoyage peinture ...).

Rôle d'Adulte :

- Anticipe et propose une activité.
- Fixe et explique les règles de sécurité si besoin (ex : jardinage en dehors de la crèche)
- Accompagne l'enfant, observe, aide si la demande lui est faite.

L'avant et l'après activité font partie intégrante du moment « activité ». L'adulte propose au groupe d'enfant de l'aider dans la préparation : Qu'est-ce que l'on va faire ? Que nous faut-il ? A la fin l'adulte peut solliciter les enfants pour l'aider à ranger sous forme de jeux. Des pictogrammes ont été collés sur chaque caisse de jeux afin de faciliter le repérage et rendre l'enfant le plus acteur et autonome possible.

Même si bon nombre d'activités déjà proposées à la crèche favorisent l'éveil culturel de l'enfant, les intervenants extérieurs en musique, cirque, yoga ou lecture, permettent d'enrichir les différentes propositions. Le choix des intervenants se fait à travers une réflexion de l'équipe autour d'un projet annuel qui favorise le développement de l'enfant (motricité, éveil sensoriel, éveil culturel ...) et qui se renouvelle chaque année.

« La notion de plaisir à faire ensemble et de partage pour bien vivre ensemble est essentielle ».

7. LE JARDIN

Le projet jardinage permet de profiter d'un espace attenant à la crèche. Plusieurs parties sont créées dans cet espace : un espace pour toucher la terre, un autre pour faire des semis et observer le développement des plantes et le dernier où nous mettons des plantes aromatiques. Sur chaque espace il y a une pancarte avec un signe pour que l'enfant comprenne ce qu'il doit faire ou ne pas faire dans les trois espaces différents.

La création de bacs à hauteur d'enfants, installés sur l'espace public à très grande proximité de la crèche permet de pratiquer quotidiennement le jardinage pendant la belle saison.

1 bac avec des fleurs / 2 bacs avec un mini potager.

Pour ce projet nous choisissons des plantes résistantes, adaptées à notre climat type plantes aromatiques : thym, romarin, ciboulette, sarriette, sauge...des fleurs : pensées, acer des alpes..., des plantes : lierre, fraisiers... et Légumes : salades, carottes, radis...

- L'aspect éducatif se situe dans l'apprentissage et la connaissance de la nature et de son environnement. Ce projet contribue aussi à l'éveil du monde des sens pour les enfants : toucher, manipuler, sentir, observer, goûter...
- Ce projet, réalisé dans un espace public est intéressant aussi pour les familles, les usagers du centre culturel et du Bistrot de Pays et les Canovens pour créer des liens, du partage et des interactions. Les enfants peuvent facilement venir les week-ends et les vacances scolaires pour arroser leurs plantations avec leur famille.

8. L'OBJET TRANSITIONNEL OU « DOUDOU »

Pour Winnicott, l'intérêt de la théorie d'un objet transitionnel ne réside pas dans la présentation théorique du doudou, mais bien évidemment dans le phénomène de transitionnalité sous-jacent. Au fond, qu'importe l'objet, ce qui intéresse notre regard demeure dans l'évolution ultérieure. Le premier point d'importance concerne le transfert.

L'enfant ne fait pas le deuil de l'objet transitionnel — au sens de désinvestir progressivement — mais étend son intérêt pour le transitionnel à tous les domaines. Au lieu d'un deuil, difficile processus de désinvestissement, on trouve l'extension d'un investissement qui visait un objet et qui vise ensuite l'art, la connaissance, etc.

Le doudou permet à l'enfant dans un premier temps de se rassurer dans le processus de séparation de la mère puis dans un second temps de l'accompagner dans la découverte.

La libre disposition du doudou et de la sucette est l'éternel débat en crèche ! Aux Pitchouns les pochettes a doudou sont dans la pièce de vie a portée de main de l'enfant qui peut le prendre à sa convenance, néanmoins nous remarquons que pour certains enfants le doudou /la sucette est parfois un refuge et un frein à la sociabilisation et à l'ouverture à l'autre, c'est donc au cas par cas que cette question du doudou est abordée et l'adulte veille à cet équilibre.

9. LA PLACE DES PARENTS

Les parents sont et restent les premiers éducateurs de l'enfant. Les professionnels sont les garants de la qualité de l'accueil et les organisateurs de la vie quotidienne. Avant de pouvoir collaborer, parents et professionnels ont besoin de se connaître et pour cela d'échanger des informations, l'adaptation est alors essentielle pour l'enfant mais aussi pour les parents !

Lors des différentes manifestations organisées à la crèche (fêtes de Noël, fête de fin d'année...) les parents ont l'occasion de rentrer dans la crèche pour partager un verre, un moment spectacle avec l'équipe et les enfants.

Lors de l'accueil et des départs quotidiens les parents peuvent rentrer avec leur enfant et se poser cinq minutes avec nous pour échanger ou participer à une activité en cours, autant de petits moments qui rendent la crèche accueillante et rassurante et qui donne envie aux parents de communiquer.

C'est à l'équipe de trouver le juste équilibre entre les règles générales de la crèche et le respect du mode vie et d'éducation de chaque parent tout cela dans un souci de bien vivre ensemble dans le respect des uns et des autres.

10. LA PROPRETÉ / LE CHANGE

La propreté

Sur le plan physiologique, il convient d'abord de s'assurer que l'enfant a la maîtrise de ses sphincters, on peut le vérifier en utilisant le fameux test des escaliers pour voir s'il est capable de les monter et de les descendre. D'un point de vue psychologique, si l'enfant commence à verbaliser ce désir de propreté, ou alors s'il se met à ôter sa couche au milieu de l'espace de jeux, c'est aussi un signal à prendre en compte. Certains affirment aussi leur désir de mettre des slips, notamment en voyant les grands. Une vraie source de fierté !

Pour l'encourager à devenir propre, l'équipe propose régulièrement à l'enfant d'aller aux toilettes : à son arrivée, avant le repas, puis avant la sieste... Un enfant prit dans son jeu oublie facilement, mais en cas d'accident, « on ne dramatise pas ».

A la crèche, aller aux toilettes peut devenir ludique. Tout est conçu à la taille des enfants et ces derniers s'amuse à tirer le papier toilette, à appuyer sur la chasse d'eau. Les petits peuvent aussi avoir envie d'aller aux toilettes pour imiter leurs camarades plus grands.

On peut parfois rencontrer des difficultés avec certains enfants, qui vont par exemple retenir leurs selles. Pour ces enfants, aller aux toilettes est un peu angoissant car ils prennent conscience que quelque chose sort de leur corps. Il est alors important de verbaliser ces difficultés avec les parents et l'enfant. La seconde difficulté récurrente se pose lorsque les parents sont un peu trop stressés et font de la propreté un véritable enjeu notamment lorsque la rentrée en maternelle approche. Il convient là aussi, pour l'équipe de la crèche, de les aider à dédramatiser cette étape et de les rassurer en expliquant qu'avec un peu de patience, tout finira par rentrer dans l'ordre. Tous les enfants finissent par être propres !

Le change

Chaque enfant dispose d'une panière personnalisée contenant des couches et 1 serviette fournies par la crèche. Le nettoyage se fait avec 1 gant mouillé + savon ou liniment, en cas d'érythème fessier nous appliquons une crème adaptée fournie par la crèche.

11. SUIVI MEDICAL ET ACCUEIL D'UN ENFANT MALADE

Suivi médical

Une infirmière référente est présente 1jour /semaine sur la crèche, elle s'occupe d'organiser les visites d'admissions avec le médecin référent ainsi que du suivi médical de chaque enfant. Elle veille au suivi vaccinal de chaque enfant dès son entrée en collectivité.

L'accueil d'un enfant atteint de maladie chronique ou porteur de handicap est soumis à la mise en place d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) cosigné par le médecin traitant et le médecin référent de la structure et des parents.

Accueil de l'enfant malade ou dont la maladie se déclare à la crèche

Seules l'infirmière, la direction et les auxiliaires sont habilitées à donner le doliprane. Aucun traitement type antibiotique ou autre, sous ordonnance ne peut être donné à la crèche en dehors des temps de présence de l'infirmière. Dans le cadre d'un PAI tout le personnel est formé pour dispenser les soins et/ou traitement (Epipen, Ventoline....).

En cas de maladie déclarée à la crèche, la responsable prévient les parents et donne du doliprane en cas de besoin après accord des parents et vérification qu'aucune autre administration n'a été faite à la maison.

La Pharmacie

Le stock est en cogestion avec l'infirmière et la direction. Y sont présents :

- Doliprane (sirop + suppositoire).
- Produits pharmaceutiques.

Les soins peuvent être dispensés par l'ensemble des agents à l'exception du Doliprane et sous réserve de signature des protocoles médicaux et fièvre demandés au moment l'inscription.

Les parents seront informés, en cas de réaction allergique (alimentaire /piqûre) ou chute, fièvre avec convulsion ou tout autre signe inquiétant sur l'état de santé d'un enfant. La responsable fera appel à l'infirmière, ou au médecin référent ou aux pompiers.

12. L'ÉQUIPE

Le fonctionnement

1) Le personnel

Il se compose de 7 personnes :

- 1 directrice éducatrice de jeune enfant
- 1 auxiliaire de puériculture qui assure la continuité de direction et référente culturelle.
- 1 auxiliaire de puériculture.
- 2 animatrices petite enfance.
- 1 infirmière 1jour/semaine
- 1 agent office/entretien des locaux

Le Pool de remplacement

Les agents du Pool interviennent au sein de la crèche pendant l'absence d'un agent (maladie, congés...), mais aussi en renfort quand c'est possible, ce qui leur permet de se familiariser avec le fonctionnement de la structure. Il appartient à l'équipe d'organiser de façon bienveillante ces remplacements et ainsi aider les enfants à accueillir le plus sereinement possible ces « nouvelles têtes ». 1 trombinoscope est affiché à l'entrée de la crèche pour les parents.

2) Les réunions

L'équipe se réunit 1 fois par mois pendant 2h et avec une psychologue 1 mois sur 2. Ces réunions sont l'occasion de faire des points sur l'organisation quotidienne et surtout de pouvoir échanger et faire évoluer nos pratiques et faire vivre le projet pédagogique. Les réunions de supervision avec la psychologue sont l'occasion d'échanger et de faire évoluer nos pratiques professionnelles.

3) L'organisation

Deux équipes composées chacune d'un binôme auxiliaire ou éducatrice de jeunes enfants et animatrices petite enfance sont à tour de rôle présente de 7h30 à 14h30 ou de 11h30 à 18h30.

La directrice ou l'adjointe sont présentes à tour de rôle sur la journée en continuité de direction.

Elles seules sont habilitées à recevoir les règlements des factures.

Les 2 animatrices petites enfances sont formées aux normes d'hygiène (HACCP) et à la réception/réchauffe des repas.

3) La langue des signes

L'équipe des Pitchouns a reçu une formation par l'association « La Ribambelle des signes » sur la pratique du langage signé avec les tous petits au quotidien en crèche.

- *Pourquoi la langue des signes ?*

Les enfants maîtrisent bien plus tôt et plus rapidement les muscles de leurs bras et de leurs mains que ceux de leur bouche et sont capables de communiquer par gestes bien avant de pouvoir le faire oralement. L'utilisation des signes issus de la langue des signes permet aux enfants "préverbaux" de disposer rapidement d'un large vocabulaire pour **s'exprimer et être mieux compris de leur entourage en attendant que la parole se mette en place.**

Ainsi, des mois, voire des années avant d'être en mesure de parler, les enfants peuvent signifier aux autres **leurs émotions et sensations** (j'ai faim / soif / chaud / mal / je n'aime pas...). Ils peuvent demander ce dont ils ont **besoin** (changer la couche / dormir / téter ...). Ils peuvent préciser ce qui leur fait **envie** (je veux encore un bout de pomme / je veux jouer au train...). Ils peuvent commenter leurs activités, et interagir avec le monde qui les entoure (attends, ça y est, j'ai fini ! / C'est mon/ton tour...).

Une fenêtre s'ouvre sur l'univers de l'enfant, **la communication s'améliore, la fréquence et l'intensité des frustrations diminuent d'un côté comme de l'autre. Les relations sont plus paisibles, plus calmes, les échanges et le respect plus profonds, les liens se tissent plus forts... UTILISER LES SIGNES ET LA PAROLE C'EST :**

- Une communication plus **simple**, plus **calme**,
- **Moins de frustrations** pour tout le monde, **moins de colères, moins de temps perdu,**
- **Plus d'apaisement, plus de compréhension, plus d'échanges...**

Le constat est que les enfants qui signent parlent souvent plus vite et mieux, savent mieux regarder, sont **plus paisibles**, ont une **meilleure confiance en eux**, se savent interlocuteurs des adultes. **Nos mains aident les tout-petits à savoir où trouver les mots importants dans les phrases que l'on dit.** Nos mains deviennent un **surligneur** et permettent à l'enfant de « voir » les mots-clés !

L'équipe a mis en place des pictogrammes mettant en scène l'adulte et l'enfant entraîné de signer qui sont disposés à différents endroits de la crèche, ex : bonjour /au revoir à l'entrée, manger /bon appétit dans le coin repas, changer la couche /laver les mains dans la salle de change

1 mot par semaine est affiché dans l'entrée afin de familiariser les parents avec ce mode de communication et ainsi en faire dans ce projet des acteurs à part entière.

1 livre des signes à la crèche est en cours de préparation pour chaque enfant à la maison et pour être à disposition de chacun d'eux à la crèche

13. ACCUEIL DES STAGIAIRES

Les établissements reçoivent des stagiaires, après avoir déposé une demande à la CCPAL, le stagiaire est reçu en entretien par la direction au cours duquel le fonctionnement de la structure lui est expliqué ainsi qu'un rappel au devoir de secret professionnel. Lors de son arrivée un petit mot est affiché à l'attention des familles. Une référente est nommée par la direction, elle peut être CAP ou auxiliaire de puériculture, le rapport de stage est cosigné par les deux. Un livret d'accueil et des fiches d'observation ont été mis en place pour accompagner le référent et le stagiaire dans le bon déroulement du stage.

Les stagiaires n'ont en aucun cas la responsabilité d'enfants, et ne sont pas compris dans le taux d'encadrement.

**PAYS D'APT
LUBERON**



Communauté de communes Pays d'Apt Luberon

Chemin de la Boucheyronne – 84400 Apt

Standard 04 90 04 49 70

contact@paysapt-luberon.fr

www.paysapt-luberon.fr

